

Séance du Conseil Municipal du Mardi 4 février 2025

Liste des Délibérations

Affichée en exécution de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

2025-07 ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS

NOM - PRENOM	FONCTION	INDEMNITES BRUTES PERCUES EN 2024
MOREVE Alain	Maire	12 518.16 €
DE NEVE Abel	1er Adjoint	4 883.28 €
MARCHOUX Thierry	2ème Adjoint	4 883.28 €
MARCHAND Sébastien	3ème Adjoint	4 883.28 €

2025-08 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations	Subvention 2024	Subventions 2025
L'Entraide de la Touraine du Sud	50.00 €	50.00 €
FNATH	50.00 €	50.00 €
Le Souvenir Français	100.00 €	100.00 €
La Truite de l'Aigronne	100,00 €	100.00 €
Fondation du Patrimoine	100.00 €	100.00 €
Comité des Fêtes	400.00 €	500.00 €
ADMR	200.00 €	200.00 €
La Croix Rouge	150.00 €	150.00 €
Les Restos du Cœur	100.00 €	100.00 €

2025-09 SUBVENTION AMENDES DE POLICE

APPROUVE le projet de réfection du chemin piétonnier impasse du four banal

SOLLICITE l'attribution de la subvention au titre des amendes de police pour l'année 2025 au taux maximum applicable auprès du STA de Ligueil.